

Accompagnement club 2^{ème} niveau



Compte-rendu de la réunion n°1

Jeudi 16 juin 2016, à Aime

Personnes présentes	<u>Formateurs de la Ligue Dauphiné-Savoie</u> - Ali MANI <i>Conseiller technique fédéral</i> - Bernard BOCQUET <i>Président de la Commission Statuts et Règlements</i> <u>Membres du club Handball-Club Aime Tarentaise Vanoise</u> - Stéfanie ROCHE <i>Présidente, joueuse, parent de joueurs</i> - Cécile DOUCET <i>Secrétaire, parent</i> - Christel LHERMITTE <i>Trésorière, parent</i> - Michèle BARINGO <i>Membre du Conseil d'Administration, joueuse, parent</i> - Emeline ESSELIN <i>Membre du CA, entraîneuse, joueuse</i> - Adrien PELLICIER <i>Membre du CA, responsable technique, joueur</i> - Tristan MAIRE <i>Membre du CA, entraîneur, joueur</i> - Antonin LEMANT <i>Membre du CA, entraîneur, joueur</i>
Motivations du club (ayant conduit à formuler une demande d'accompagnement)	M. Bocquet fait remarquer que, en dépit du problème au niveau de la CMCD (absence de jeunes arbitres au sein du club), l'association paraît extérieurement assez structurée, ce qui amène donc à s'interroger sur les besoins d'accompagnement, et les attentes du club vis-à-vis de cette formation. En réponse, il est avancé que ce choix du conseil d'administration fait suite à plusieurs événements et constats au sein du club : • des difficultés organisationnelles récurrentes ; • la construction du projet-club, initiée il y a quelques temps, est restée au stade embryonnaire ; • un changement de présidence récent (1 an tout juste) ; • plus globalement, depuis l'accompagnement 1^{er} niveau, suivi il y a maintenant 4 ans, beaucoup de choses ont sensiblement évolué au sein du club : le nombre de licenciés, d'entraîneurs diplômés, la composition du bureau et du CA...
Exigences de la Ligue (vis-à-vis du club pour pouvoir accéder à l'accompagnement)	Selon MM. Bocquet et Mani, un groupe de travail désireux de prendre part à la formation doit déjà être constitué au sein du club. En ce sens, ce groupe doit majoritairement être présent et disponible lors de chaque temps de travail. D'autre part, idéalement, ce groupe de travail se doit d'être représentatif de l'ensemble du club, ou au moins de son conseil d'administration (ce qui apparaît ici être le cas). Enfin et surtout, dès lors que la démarche d'accompagnement est mise en place, il est nécessaire pour le club de la suivre jusqu'à son terme. <i>Note : Il a été annoncé en AG que le club entrait dans cette démarche d'accompagnement. Dans la continuité de cette annonce, MM. Bocquet et Mani soulignent l'importance d'informer et de communiquer au sein du club à propos de ces temps de travail (et ainsi recueillir des propositions, des envies, des avis divergents...).</i>

Situation actuelle du club (Discussion informelle, thématiques synthétisées dans le désordre)	• <u>Le Conseil d'administration du club, son organisation et ses modalités d'élection</u> Le nombre de membres qui siègent au CA doit théoriquement être impair. D'autre part, les statuts du club doivent explicitement prévoir le nombre de membres du CA, la durée de leur mandat... Enfin, il est rappelé au club qu'il est nécessaire d'envoyer un ordre du jour et un compte-rendu des réunions du CA à ses membres. Dans un souci de communication, MM. Bocquet et Mani émettent l'idée de rendre ces comptes-rendus accessibles à tous par l'intermédiaire du site internet du club. En ce sens, Christel Lhermitte fait remarquer qu'un onglet « Administratif » dédié pourrait être nécessaire. Emeline Esselin rencontre les responsables de Créalp d'ici 10 jours, cela pourra alors être évoqué. • <u>Le site internet du club</u> Suite à une question de M. Mani, il est confirmé que le site a été créé par un prestataire (la société Créalp), mais que sa gestion est déléguée au club. Cette prestation a été facturée, pour mémoire, environ 2 000 €. • <u>Les finances du club</u> Les formateurs interrogent les membres du club sur la hauteur de ses subventions et de la participation des sponsors. ◦ Les subventions, qui proviennent essentiellement des villes d'Aime et de Macôt (en plus d'autres communes avoisinantes), s'élèvent à un total de 5 900 €. ◦ Les sponsors (une quinzaine d'entités différentes) participent à hauteur d'environ 3 500 € annuels. Le rôle prépondérant et l'efficacité de Nathalie Andrieux sont rappelés à cette occasion. <i>Remarque : Le prêt du minibus Renault et le minibus du club financé par la mairie d'Aime doivent figurer au budget annuel du club.</i> ◦ Les différentes manifestations organisées par le club ont rapporté 3 000 euros sur l'année 2015. Le Snowball est alors évoqué, en tant qu'événement symbolique du club, et un point est fait sur l'édition 2016. Cette dernière a permis de réaliser 900 € de bénéfices, soit mieux que les éditions précédentes, grâce entre autres à un investissement et une organisation mieux pensés, mais surtout grâce à la participation accrue de la station de la Plagne-Montalbert (notamment un apport financier important). Cette discussion se conclue en rappelant les recettes 2015 du club, qui se chiffrent entre 25 000 et 28 000 euros. • <u>Le partenariat avec la Sapaudia</u> Suite à une question de M. Bocquet, Emeline Esselin, Tristan Maire et Adrien Pellicier, courageux participants à la Monoïkos 2015, présentent rapidement l'association de la Sapaudia et le partenariat qui la lie au HBC AimeTV. Les formateurs les interrogent alors sur la communication qui a été menée autour de cet événement. Sont donc rappelés les différents articles parus dans le <i>Dauphiné Libéré</i> et <i>Tarentaise Hebdo</i>, la création d'un site internet dédié à l'événement, ainsi que les manifestations organisées sur Aime pour présenter le projet, avec le concours de la municipalité.
---	---

Accompagnement club 2^{ème} niveau

Compte-rendu de la réunion n°1
Jeudi 16 juin 2016, à Aime



	• <u>Les relations du club avec les élus locaux</u> La discussion embraye alors sur les relations du club avec les élus locaux. Il est rappelé par Stéphanie Roche que ces relations sont globalement plutôt bonnes, malgré la multiplicité des interlocuteurs (mairie d'Aime, de Macôt, des autres localités de la vallée, élus de la Communauté de Communes...). • <u>Brainstorming : « 3 mots » pour définir le club à l'heure actuelle</u> ✗ fair-play, bon esprit, sain ; ✗ convivial et familial ; ✗ installé dans le handball savoyard, malgré sa jeunesse ; ✗ manque d'investissement de la part des parents ; ✗ essoufflement ; ✗ désorganisé.
Perspectives du club (dans 5 ans)	Il s'agit de réflexions éparées, suite à un petit travail demandé par les formateurs (« 3 mots pour dire comment vous voyez le club dans 5 ans »). • Plus compétitif (des collectifs en région) ; • fidélisation, continuité dans les catégories jeunes ; • classe club créée ? ; • plus de gens extérieurs au club au courant de son actualité ; • des tribunes mieux garnies (axe de travail ?) ; • bénéficier d'une meilleure visibilité locale (témoin d'une reconnaissance) ; • augmenter le nombre de licenciés issus du bassin de population de Moutiers ; • implication accrue des adhérents et de leurs parents. A propos de ce dernier point, il est rappelé que cette année, le club a essayé d'impliquer les parents en leur demandant un chèque de « caution » en début de saison. Cette tentative n'a pas provoqué l'effet escompté, aussi ne sera-t-elle pas reconduite. Le principe du parent référent, déjà évoqué lors de la dernière réunion de la commission technique, est alors mis en avant par les participants au temps de travail. MM. Bocquet et Mani soulignent l'efficacité de cette démarche.
Attentes globales du club (vis-à-vis du dispositif d'accompagnement proposé par la Ligue)	Les membres du club s'accordent à dire qu'il est avant tout nécessaire d'être davantage structuré. En ce sens, le club a besoin d'outils pour améliorer sa communication, d'être confronté et de découvrir de nouvelles manières de faire (le dispositif d'accompagnement offre des temps de rencontre avec les autres clubs engagés dans la formation). D'autre part, l'accompagnement pourrait être un vrai plus dans la perspective éventuelle de l'engagement d'un service civique. Enfin, Adrien Pellicier souligne l'importance pour le club d'avoir des retours extérieurs sur l'état actuel de l'association : sur quelles qualités s'appuyer pour poursuivre le développement du club, quels points positifs peuvent nous rassurer quant aux orientations choisies...

Axes de développement & solutions suggérées	<u>Axes de développement identifiés :</u> • rédaction d'un projet-club ; • améliorer la communication interne et externe ; • augmenter le nombre de bénévoles en favorisant l'implication des adhérents et de leurs proches ; • définir les commissions du club en identifiant les besoins respectifs, évaluer leur budget, en nommer un responsable ; • accroître la visibilité du club. <u>Solutions suggérées.</u> • Favoriser l'implication des parents et des adhérents Outre le principe du parent référent, MM. Bocquet et Mani ont attiré l'attention des membres du club sur l'importance du début de saison. Il est alors fortement conseillé de convoquer, à chaque mois de septembre, un temps de rencontre entre TOUS les licenciés, leurs parents, les membres du CA et les entraîneurs. Ce moment serait alors l'occasion de présenter, à l'ensemble des adhérents, le club et l'année à venir (les collectifs, les événements à ne pas rater, la boutique...). Puis, chaque entraîneur pourrait partir avec les membres de son collectif et les parents, afin de présenter la saison, ses attentes et l'organisation de l'équipe (le parent-référent, le niveau dans lequel évoluera le collectif...). • Améliorer le fonctionnement des commissions Les formateurs insistent sur le fait qu'il est nécessaire de structurer davantage les commissions du club. Pour cela, il faut tout d'abord nommer un responsable officiel. Charge alors à lui d'identifier les besoins, et les tâches à effectuer au sein de cette commission. Ce travail facilitera le recrutement de volontaires en présentant des actions bien spécifiques à mener, ce qui permettra de déléguer efficacement. <u>Exemple avec la commission « buvette ».</u> <i>Il faudra créer un tableau qui recensera et mettra en relation :</i> ◦ les actions à effectuer pour organiser la buvette sur les différents événements du club (acheter les produits, les stocker, venir en amont pour installer l'espace...) ; ◦ les interlocuteurs (magasins, producteurs...) ; ◦ un calendrier (quand acheter, quand commencer à installer par rapport à la date de l'événement...) ; ◦ les bénévoles ; ◦ ... Enfin, il est rappelé qu'il est souhaitable de chiffrer les investissements des différentes commissions d'une année sur l'autre, afin de permettre une budgétisation. • Accroître la visibilité du club M. Mani met en lumière le fait que l'intégralité des événements organisés par le club concerne le handball et s'adresse donc aux licenciés. Or, pour accroître la visibilité du club, il serait plutôt nécessaire de mettre en place <u>des manifestations sans lien avec le handball</u> : loto, tournoi de pétanque ou de belote, barbecue... Ces événements permettraient en plus d'augmenter les recettes en fond propre de l'association.
---	---

Accompagnement club 2^{ème} niveau

Compte-rendu de la réunion n°1
Jeudi 16 juin 2016, à Aime



Prochain temps de travail en groupe	Prochaine réunion fixée au début de saison 2016/2017 (à définir). D'ici là, il conviendra : • d'identifier plus clairement les axes de développement relatifs au projet-club, qu'il conviendra donc de (ré)amorcer ; • de mettre en place concrètement une organisation définie et efficace au sein des commissions de l'association ; • de rédiger un règlement intérieur et de mettre à jour les statuts du club, notamment ceux concernant le conseil d'administration.
--	---